



PREFECTURE HAUTE- SAVOIE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

SPECIAL N ° 55 - OCTOBRE 2014

SOMMAIRE

74_DS DEN direction des services départementaux de l'éducation nationale

Arrêté N °2014274-0003 - Modification de la composition du Conseil
Départemental
de l'Education Nationale

..... 1



PREFECTURE HAUTE- SAVOIE

Arrêté n °2014274-0003

**signé par
voir le signataire dans le document**

le 01 Octobre 2014

74_DS DEN direction des services départementaux de l'éducation nationale

Modification de la composition du Conseil
Départemental de l'Education Nationale



Direction des Services Départementaux
de l'Education Nationale
de la Haute-Savoie
Secrétariat Général
Références: SG/AA

Anney, le 01 octobre 2014

LE PREFET DE HAUTE-SAVOIE

ARRÊTÉ N° 2014274-0003
relatif à la modification de la composition du Conseil Départemental de l'Education Nationale

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

VU la loi n°83-663 du 22 juillet 1983 et notamment son article 12, modifiée et complétée par la loi n°85-97 du 25 janvier 1985 portant dispositions diverses relatives aux rapports entre l'état et les collectivités locales ;

VU le décret 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets et à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU le décret du 12 juillet 2012 portant nomination de M. Georges-François LECLERC, préfet, en qualité de préfet de la Haute-Savoie ;

VU le code de l'éducation titre III chapitre V et notamment les articles R235-1 à R235-11 relatifs aux conseils de l'éducation nationale dans les départements ;

VU la circulaire interministérielle du 21 août 1985 relative à la mise en œuvre du transfert de compétences en matière d'enseignement public et à la mise en place des conseils de l'éducation nationale institués dans les départements et les académies ;

VU la circulaire interministérielle du 19 novembre 1985 relative aux compétences et fonctionnement des conseils de l'éducation nationale ;

VU la délibération du bureau de l'association des maires, adjoints et conseillers généraux de la Haute-Savoie désignant ses représentants au sein de ce conseil ;

VU la délibération du conseil général de la Haute-Savoie désignant ses représentants au sein de ce conseil ;

VU la délibération du conseil régional désignant ses représentants au sein de ce conseil ;

VU les propositions de M. le Préfet de Haute-Savoie ;

VU les propositions de M. le directeur académique des services de l'éducation nationale;

VU les propositions des fédérations représentatives des parents d'élèves;

VU les propositions des organisations syndicales représentant les personnels titulaires de l'état;

ARRETE

Article 1 : l'arrêté du 18 septembre 2014 portant modification de la constitution du conseil départemental de l'éducation nationale est modifié ainsi qu'il suit :

IV – Représentants des usagers
représentants des parents d'élèves :

FCPE

titulaires :

Mme Saloua DJEBALI en remplacement de M. Didier BEAUVARLET

suppléants :

Mme Rachida BAOUDJ en remplacement de Mme Catherine DUTEIL

M. Didier BEAUVARLET en remplacement de Mme Saloua DJEBALI

Mme Caroline CHOPART en remplacement de Mme Françoise HERVELEU

M. Edgard GUINAT

Article 2 : M. le Secrétaire général de la Préfecture de la Haute-Savoie, M. le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale de Haute-Savoie sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Le Préfet


Georges-François LECLERC